**Analyse de risques Covid 19 - mise à jour 10/07/2020 - version 4**

Suite aux directives gouvernementales pour contrer la propagation du Covid19, le Conseil National a pris les décisions suivantes.

1. Notre priorité doit être la préservation de la santé de nos bénévoles.

2. Les présidents de conférence doivent adapter les services rendus aux plus démunis. Nous comptons sur le bon sens des présidents de conférence vis-à-vis des bénévoles et des bénéficiaires pour juger l’opportunité d’un tel service adapté.

Afin d'aider les responsables des conférences, il leur est demandé de parcourir et remplir l'analyse de risques qui suit. Si des exigences ne sont pas rencontrées, il est demandé d'adapter son fonctionnement afin de préserver la santé de nos bénévoles et des bénéficaires.

Pour rappel, la principale façon dont le coronavirus se propage parmi la population est par contact direct et par contact avec de grosses gouttes (libérées lors de la toux, de l'éternuement, de la parole...).

Dans une moindre mesure, le virus se propage via des surfaces contenant des particules du virus (poignée de porte, volant, levier de vitesse, instruments, outillage, etc.). La propagation du virus par l'air est considérée comme peu probable car les grosses gouttes tombent très rapidement sur le sol, et le virus ne peut pas survivre longtemps dans des conditions sèches, une fois que l'humidité des gouttes s'est évaporée. D'où l'importance de la distance sociale.

**Distance sociale : l**a distance sociale est la mesure la plus importante pour prévenir la propagation du coronavirus. La directive actuellement utilisée est une distance d'au moins 1,5 mètre entre deux personnes.

**Nettoyage des surfaces : n**ettoyez les surfaces avec des détergents neutres et de l'eau.

**Décontamination des surfaces**

• Une solution d'alcool à 70%.

• Une solution d'eau de Javel contenant 0,1% d'hypochlorite de sodium.

• Attention : appliquez cette solution avec un chiffon ou du papier. NE PAS vaporiser.

**Groupe à risque** : personnes diabétiques, présentant des maladies cardiaques, pulmonaires ou rénales et personnes dont le système immunitaire est affaibli.

**Bénévoles de plus de 65 ans** : ce n'est pas l'âge qui est décisif, mais votre santé et le niveau de risque de l'activité spécifique. Plus d'infos dans le guide à destination des personnes dites « à risque » et des organisations travaillant avec celles-ci : <https://www.levolontariat.be/sites/default/files/2020-06/PFV%20guide%20b%C3%A9n%C3%A9voles%20associations%20coronavirus.pdf>

Plus d'informations générales : <https://www.info-coronavirus.be/fr/>

Prenez soin de vous et des autres !

CONFERENCE : ..............................................................................

ANALYSE EFFECTUEE LE (date): ...................................................

Général

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | OK | NOK |
| Informer tous les bénévoles qu'en cas de symptômes d'infection respiratoire (rhume, mal de gorge, fièvre, toux sèche...), ils ne sont pas autorisés à venir travailler et qu’ils doivent contacter un médecin.  Il est recommandé aux bénévoles faisant partie de groupe à risque de consulter le guide la Plateforme Francophone du Volontariat (cf page 1) pour juger si elle doive ne plus venir le temps de la pandémie.  Limiter au strict minimum le nombre de bénévoles nécessaires à la préparation et la distribution des colis.  Afficher les affiches Covid19 à l'entrée, visible pour les arrivants et aux endroits appropriés à l'intérieur.  Se réunir entre bénévoles par téléphone, messenger, whatsap, ... ou dans une salle permettant le respect de la distanciation. |  |  |

Accompagnement des bénéficiaires

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | OK | NOK |
| Informer le mieux possible (facebook, téléphone, presse locale, ...) les bénéficiaires sur le fait que la distribution continue sous une forme adaptée.  Si nécessaire, adapter les numéros de téléphone de contact et informer les bénéficiaires.  Informer les bénéficiaires de ne pas se présenter en cas de symptôme d'infection respiratoire (rhume, mal de gorge, fièvre, toux sèche...) et de contacter un médecin. Leur proposer un colis livré à domicile.  Prendre régulièrement des nouvelles des bénéficiaires les plus isolés socialement par téléphone, messenger, ... Demander aux bénévoles écartés de s'occuper de ce service.  S'informer des impacts de la crise auprès des bénéficiaires, détecter des besoins supplémentaires / spécifiques éventuels.  S'assurer de la bonne compréhension par les bénéficiaires des mesures prises, les encourager à bien observer les directives pour eux-mêmes et leurs proches. |  |  |

Hygiène générale

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | OK | NOK |
| Fournir des directives pour une hygiène des mains stricte lors du passage aux toilettes.  Rendre obligatoire le port du masque tant pour les bénévoles que pour les bénéficiaires.  Afficher près des lavabos les instructions pour se laver correctement les mains.  Prévoir des distributeurs de savon où il y a de l'eau courante ou du gel hydroalcoolique (min. 70 %) dans les endroits où il n'y a pas d'eau courante.  Prévoir suffisamment de lingettes jetables ou un séche-main électrique pour se sécher les mains après lavage. Enlever les essuies en tissu éponge.  Décontaminer les surfaces qui sont souvent touchées par plusieurs personnes (poignée de porte, tables de distribution, ...).  Aérer les pièces le plus souvent possible, au moins à l'ouverture et à la fermeture.  Rappeler aux bénévoles en début de distribution les mesures de prévention : ne pas toucher son visage, se laver les mains, éternuer dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, ... |  |  |

Organisation générale

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | OK | NOK |
| Préparer des colis standard afin de les distribuer plus rapidement.  Revoir/Confirmer les distributions par semaine avec des horaires élargis ou autres horaires périodiques pour répartir les bénéficiaires.  Réaliser si possible plus de livraisons de colis à domicile.  Réaliser si possible des distributions distinctes entre les personnes à risques et les autres bénéficiaires.  Donner la priorité aux colis d'urgence. |  |  |

Zone d'accueil 'café'   
(normes horeca <https://economie.fgov.be/fr/publications/coronavirus-guide-pour-un>)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | OK | NOK |
| Prévoir une distance de 1,5m entre chaque table.  Faire respecter la distance de sécurité pour les personnes accueillies.  Les règles générales en matière de contacts sociaux autorisés, telles que fixées par les autorités, doivent être respectées.  Nettoyez soigneusement les tables entre chaque changement de personnes.  Le port du masque est obligatoire pour les bénévoles servant le café.  Les personnes doivent rester assises et ne peuvent aller se servir.  Veillez à l'aération de la zone d'accueil 'café'.  Prévoyez des dispositifs pour l’hygiène des mains pour les bénévoles et les personnes accuillies (gel adapté ou désinfectant). Installez ces dispositifs à l’entrée et à la sortie. |  |  |

Accueil des bénéficiaires et distribution des colis

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | OK | NOK |
| Diminuer vos effectifs de bénévole afin de respecter la distance sociale de 1.5m.  Rendre obligatoire le port du masque tant pour les bénévoles que pour les bénéficiaires.  Informer les bénéficiaires des mesures prises.  Demander aux bénéficiaires de venir à maximum deux personnes par famille.  Inviter les bénéficiaires à respecter la distance sociale.  Faire patienter les bénéficiaires en file indienne à l'extérieur, en traçant à la craie au sol des lignes distantes de 1.5m.  Prévoir un système qui permet de respecter la distanciation sociale : un seul bénéficiaire à la fois (ou deux si même famille), pas de croisement de personnes, tables disposées entre les bénévoles et les bénéficiaires.  Se laver régulièrement les mains.  S'il y a paiement en liquide d'une participation aux frais, respecter la distanciation sociale, prévoir du gel hydroalcoolique à proximité.  S'il y a signature d'une liste ou d'une fiche de présence, demander à un bénévole de signer à la place de chaque bénéficiaire. |  |  |

Distribution des colis à domicile

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | OK | NOK |
| Véhicule particulier avec deux bénévoles : le passager doit prendre la place arrière droite.  Camionnette à 3 places à l'avant : la place du milieu doit rester libre.  Rendre obligatoire le port du masque pour les bénévoles.  Donner les colis sur le pas de la porte.  Respecter la distanciation sociale.  Prendre des nouvelles, demander si un appel téléphonique régulier leur ferait plaisir.  Avoir du gel hydroalcoolique dans le véhicule pour se nettoyer régulièrement les mains. |  |  |

Transport des vivres de la Banque Alimentaire, collecte des invendus

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | OK | NOK |
| Pour les véhicules communs, lors de changement de conducteur, nettoyer les surfaces de contact : volant, clignotants, boucles de ceinture, changement de vitesse, ...  Respecter la distanciation sociale dans les contacts, la manutention des vivres.  Rendre obligatoire le port du masque pour les bénévoles.  Avoir du gel hydroalcoolique dans le véhicule pour se nettoyer régulièrement les mains. |  |  |

Pour les points 'NOK' qui s'appliquent à la conférence, mettre en oeuvre les actions nécessaires pour assurer la sécurité des bénévoles et des bénéficiaires.

**Ajout lié à la reprise des activités de vente de vêtements et mobiliers de seconde main**

1. Les mesures nécessaires doivent être prises pour garantir une distance physique de 1,5 mètre → Cela s’applique à la fois au personnel et aux clients.

2. Nombre de clients dans le magasin limité à maximum 1 client par 10 m²

3. Un client peut rester dans un magasin pendant maximum 30 minutes

4. Dans la mesure du possible, le client vient seul

En outre, les éléments suivants sont fortement recommandés par le gouvernement :

5. Encourager les paiements électroniques

6. Des mesures d’hygiène renforcées pour les clients et le personnel

7. Le port du masque pour le personnel

Ci-dessous, des idées non-contraignantes pour la mise en oeuvre des mesures

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | OK | NOK |
| Distanciation sociale - Prévoir un marquage au sol, des panneaux dans le magasin, des affiches dans les allées - Adapter l’agencement du magasin pour prévoir des allées plus larges - Une entrée et une sortie distincte pour les clients - Adaptation des horaires d'ouverture, par exemple pour remplir les rayons - Afficher le nombre maximum de clients à l’entrée du magasin. - Prévoir la circulation à sens unique dans le magasin  Mesures d'hygiène supplémentaire - Nettoyer les surfaces lisses (par exemple, les caisses, les terminaux de paiement, les paniers, les chariots, les cintres, etc.). - Décourager temporairement les sacs apportés par les clients. - Ouverture alternée des cabines d’essayage et désinfection complète après l’essayage. Si ce n’est pas possible, les cabines d’essayage doivent être fermées. - Les vêtements essayés ne sont pas immédiatement remis en rayon. Ce n’est que le lendemain que les vêtements peuvent à nouveau être remis en rayon. - Sensibiliser les clients à laver tous les vêtements achetés avant de les utiliser. - Prévoir des protections aux caisses, par ex du plexiglas. |  |  |

Version 3 - 26/06/2020 : réunion en salle si respect de la distanciation, zone d'accueil café.

Version 4 - 10/07/2020 : port obligatoire du masque, référence au guide de la Plateforme Francophone du Volontariat.